

# Profil de qualification pour assistant-e en soins et santé communautaire CFC

86911

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale pour assistant-e en soins et santé communautaire CFC du 13.11.2008

## Contenu

- I. Profil de la profession
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles
- III. Niveau d'exigences de la profession

### I Définition de la profession

L'assistant-e en soins et santé communautaire soigne et accompagne des client-e-s dans des institutions de la santé et du social, en mode hospitalier comme en ambulatoire. Dans ce cadre, il/elle exécute également des actes médico-techniques.

L'assistant-e en soins et santé communautaire soutient le bien-être physique, social et psychique des personnes de tous âges dans leur environnement et les aide à organiser les activités quotidiennes.

L'assistant-e en soins et santé communautaire remplit des tâches administratives et logistiques et assure les interfaces avec les différents domaines de prestations.

Dans son quotidien professionnel, l'assistant-e en soins et santé communautaire établit et entretient des relations empreintes de respect avec les client-e-s et oriente ses activités sur leurs besoins. Il/elle les considère en tant qu'individus ayant leur système de valeurs propre.

L'assistant-e en soins et santé communautaire fournit des prestations dans les limites de ses compétences, des conditions cadres légales et des réglementations spécifiques de l'institution où il/elle travaille.

## II Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaine de compétence	Compétences opérationnelles								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A Activité professionnelle centrée sur les client-e-s et leurs proches, ainsi que sur leur contexte social et culturel.	Etablit et entretient des rapports empreints de respect dans l'environnement professionnel.	Collabore avec les proches des client-e-s et les soutient.	Observe les situations, reconnaît les changements et en informe les personnes ou services compétents.	Adapte ses activités au lieu de vie des client-e-s en tenant compte de leur âge, de leurs habitudes, de leur culture et de leur religion.					
B Hygiène et sécurité	Observe une hygiène des mains irréprochable et se conforme aux règles de sécurité au travail.								
C Soins et assistance	Prodigue les soins nécessaires en fonction de la situation, conformément à la planification des soins établie et en tenant compte des habitudes spécifiques à l'âge, à la culture et à la religion.	Favorise l'autonomie des client-e-s dans les soins corporels, les instruit à cet égard ou effectue lui-même/elle-même les soins.	Préserve et encourage la mobilité des client-e-s, les guide et procède à des positionnements, des mobilisations et des transferts	Soutient les client-e-s lors de l'élimination.	Soutient les client-e-s pour leur respiration.	Soutient les client-e-s dans leurs problèmes de sexualité.	Gère de manière adéquate des situations de soins difficiles, notamment avec des personnes ayant des troubles de la communication.	Soutient les client-e-s dans leur besoin de sommeil et de repos.	Participe sur délégation à l'application d'instruments d'assurance qualité.
D Actes médico-techniques	Contrôle les signes vitaux et établit un bilan hydrique.	Effectue des ponctions veineuses et des prises de sang capillaires.	Prépare et administre les médicaments.	Pose et administre des perfusions ne contenant pas de médicaments lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place. Utilise des pompes à perfusion.	Prépare une alimentation entérale et l'administre par la sonde en place. Utilise la pompe à alimentation.	Effectue des injections sous-cutanées et intramusculaires.	Change un pansement de plaie du premier ou du deuxième degré en voie de guérison en se conformant aux prescriptions.	Désinfecte les instruments et les surfaces; prépare le matériel pour la stérilisation.	
E Situations de crises et urgences	Reconnaît les situations d'urgence, prodigue les premiers secours et demande de l'aide.	Participe à l'accompagnement dans les situations de crise et en fin de vie.							
F Prévention et entretien des ressources	Applique des mesures de prévention.	Identifie les aspects sains chez les client-e-s et les stimule.							
G Organisation de la vie quotidienne	Organise les activités quotidiennes avec les différents groupes de client-e-s en tenant compte de leurs besoins et de l'environnement social.	Guide les client-e-s dans la structuration de leur journée et les aide à se tenir à leur programme.							
H Alimentation	Accompagne et conseille les client-e-s en matière d'alimentation en tenant compte des principes diététiques ainsi que de l'état de santé et des habitudes individuelles et culturelles.	Soutient les client-e-s en matière d'alimentation, tient compte de leur état de santé et utilise des moyens auxiliaires.							

I	Habillement et linge	S'assure que les client-e-s soient habillés de manière adéquate par rapport à la situation, au climat et à leurs habitudes. S'assure qu'ils disposent de linge propre.																	
K	Activités domestiques	Assure un environnement propre et sûr et tient compte des besoins des client-e-s.	Assure dans les ménages collectifs l'interface avec les différents prestataires de service du domaine de l'intendance.																
L	Administration	Collabore à la préparation des admissions et des sorties. Prépare les documents nécessaires, effectue les transferts, accueille et prend congé des client-e-s. Présente les locaux aux client-e-s et les informe du déroulement de la journée.	Travaille avec le courriel et l'agenda électronique, ainsi qu'avec les logiciels spécifiques à la branche.																
M	Logistique	Organise et coordonne des transports qui peuvent être planifiés et accompagne les client-e-s dans ces déplacements.	Gère les matériels d'usage courant et les médicaments. Organise les réparations et contrôle les retours.	Tient les appareils et le mobilier prêts à l'emploi et les nettoie.															
N	Organisation du travail	Planifie, organise, exécute et contrôle son travail. Assume des mandats et en délègue. Fixe des priorités dans des situations imprévues.																	
O	L'assistant-e en soins et santé communautaire en tant que personne en formation et professionnel-le	Se reconnaît comme personne en formation, connaît son processus d'apprentissage, qu'il/elle contribue à organiser.	Se considère comme professionnel-le ayant un rôle spécifique au sein de l'équipe. S'intègre dans l'équipe et se reconnaît comme l'un de ses membres.																

### **III Niveau d'exigence de la profession**

Les assistantes et assistants en soins et santé communautaire CFC accompagnent, suppléent et soignent, de manière autonome et responsable des clientes et client dans les activités de la vie quotidienne. Leurs relations aux clientes et clients sont empreintes de respect. OEuvrant au sein d'équipes interdisciplinaires dans des institutions de la santé et du social, ils/elles contribuent à assurer des soins et des prestations de qualité, prestations relevant des domaines tant administratives que logistiques et, sur délégation, médicotechnique.

## **Approbation et entrée en vigueur**

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 01.06.2011.

OdASanté

Berne, 10.05.2011

Président

Directeur

Bernhard Wegmüller

Urs Sieber

Le profil de qualification pour assistant-e en soins et santé communautaire du 10.05.2011 est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 23.05.2011

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le responsable du centre de prestations Formation professionnelle

Dr. Hugo Barmettler